

PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS (PAE)

Un service confidentiel d'aide et de consultation professionnelle offert aux personnes qui éprouvent des difficultés ou qui ont besoin de soutien.

Service téléphonique disponible en tout temps.

Service gratuit jusqu'à concurrence de quatre consultations par année pour le même problème.

Consultations faites en région, à l'extérieur des bureaux de la commission scolaire.

Par ailleurs, si l'employé est orienté vers des ressources externes non couvertes par une assurance collective ou par le gouvernement, il devra en assumer les frais.

CLIENTÈLE POUVANT BÉNÉFICIER DU PROGRAMME

Tous les employés réguliers de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke.

PROBLÉMATIQUES TRAITÉES

Difficultés conjugales ou familiales;
Difficultés psychologiques;
Difficultés au travail;
Dépendances;
Difficultés légales ou financières.

SERVICES OFFERTS

Accueil et informations;
Évaluations de la situation;
Intervention à court terme;
Référence, consultation et suivi.